

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple – Un but – Une foi
MINISTERE DE L'ECONOMIEDES FINANCES ET DU PLAN



PROJET « A L'ECOUTE DU SENEGAL2014 »
Enquête mobile

Module : Santé 2

Janvier 2017



COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Babacar NDIR
Directeur Général Adjoint	Allé Nar DIOP
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Sylmang SENE
Directeur du Management et de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Chef de la Division des Statistiques Sociales et du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Macoumba DIOUF

Ce rapport présente les principaux résultats du second module « Santé » du projet « A l'écoute du Sénégal », entièrement financé par la Banque Mondiale.

Une enquête de référence a été réalisée entre novembre 2014 et janvier 2015 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Elle est suivie d'enquêtes modulaires mensuelles sur le même échantillon.

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), BP 116, Dakar, Sénégal.

Tel. : (221) 33 869 21 39, Fax: (221) 33 824 36 15, Internet: www.ansd.sn

SOMMAIRE

Introduction	5
I. Etat de santé physique ou subjective et diagnostic.....	5
A. Maladies ou blessures	5
1. Les maladies les plus fréquentes	5
2. La maladie la plus récente.....	7
B. Typologie des services de consultations lors d'une maladie ou blessure	8
C. Typologie du personnel soignant lors d'une maladie ou blessure	9
II. Niveau de satisfaction, types de dépenses et raisons de non recours aux services de santé.....	9
A. Niveau de satisfaction des services de santé	10
B. Types de dépenses	10
C. Raisons de non fréquentation des structures de santé	11
III. Prévention contre le paludisme	12
A. Utilisation de moustiquaire simple ou imprégnée d'insecticide	12
B. Utilisation habituelle de moustiquaire imprégnée d'insecticide	14
CONCLUSION.....	15

Tableau synoptique du second module de Sante

Round	Période	Module	Taux de couverture	Ménages	DMC	Nombre Téléenquêteurs
6	Début: 22 déc 2016 Fin : 06 janvier 2017	Santé2	84%	1255/1500	9 mn	12

Alioune TAMBOURA

Introduction

Le bien-être des ménages ne dépend pas uniquement du niveau de revenu de leurs membres, mais aussi d'un certain nombre de conditions socio sanitaires auxquelles ils aspirent pour travailler et s'épanouir, comme la bonne santé.

Le Sénégal, à l'instar des pays de l'Afrique subsaharienne, fait face au double fardeau des maladies transmissibles et des maladies chroniques dont la prise en charge est souvent trop coûteuse.

Cependant, des progrès importants sont entrain d'être réalisés dans le cadre de la lutte contre certaines endémies majeures, notamment le paludisme. Ainsi, le projet « A l'écoute du Sénégal » a intégré un second module « santé » pour mesurer une partie de la situation sanitaire du pays, suite à une première expérience réalisée en fin 2015.

I. Etat de santé physique ou subjective et diagnostic

Dans cette section, il s'agit de voir les trois maladies dont les Sénégalais ont souffert le plus au cours du dernier mois précédant l'enquête. Il s'agit là, à la fois, de la maladie diagnostiquée et de celle issue de l'appréciation réalisée par l'individu lui-même de son propre état de santé.

A. Maladies ou blessures

Au niveau national, 58,2% des Sénégalais ont souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Cette proportion varie faiblement selon le milieu de résidence, avec 56,3%, 59,0% et 58,8% pour Dakar urbain, les autres villes urbaines et le milieu rural respectivement.

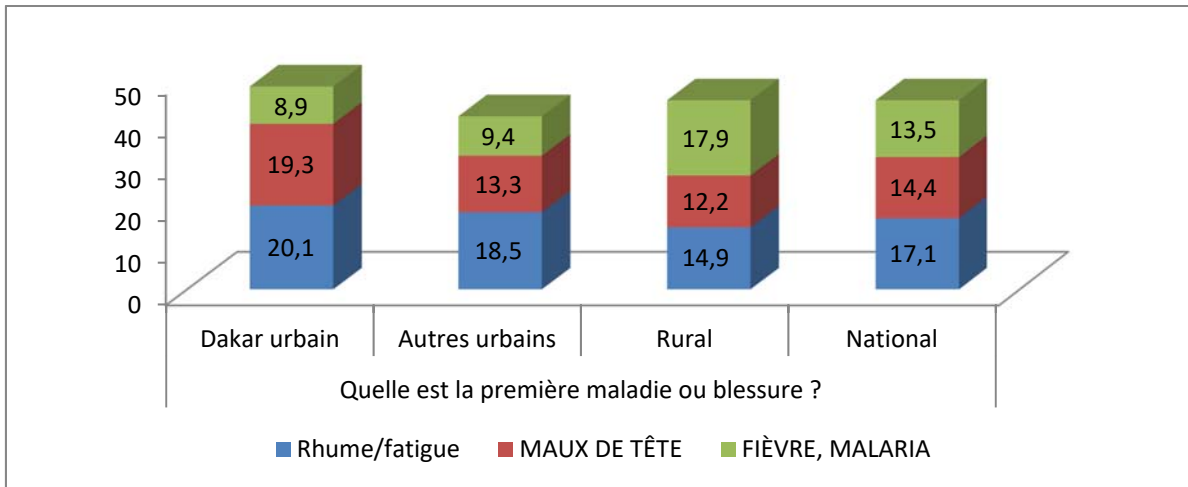
1. Les maladies les plus fréquentes

Le Graphique 1 ci-dessous présente les trois premières maladies ou blessures les plus déclarées au niveau national et, pour chacune de ces maladies, les proportions selon le milieu de résidence. L'analyse faite ici décrit la situation au niveau national.

a) La première maladie la plus fréquente

Parmi les 58,2% des Sénégalais indiquant souffrir d'une maladie ou blessure, et par ordre décroissant, 17,1% citent **le Rhume ou la fatigue**, comme la première maladie ou blessure, 14,4% **les maux de tête** et 13,5% **la fièvre ou la Malaria**.

Graphique1: Les premières maladies ou blessures au niveau national et leurs proportions selon le milieu de résidence

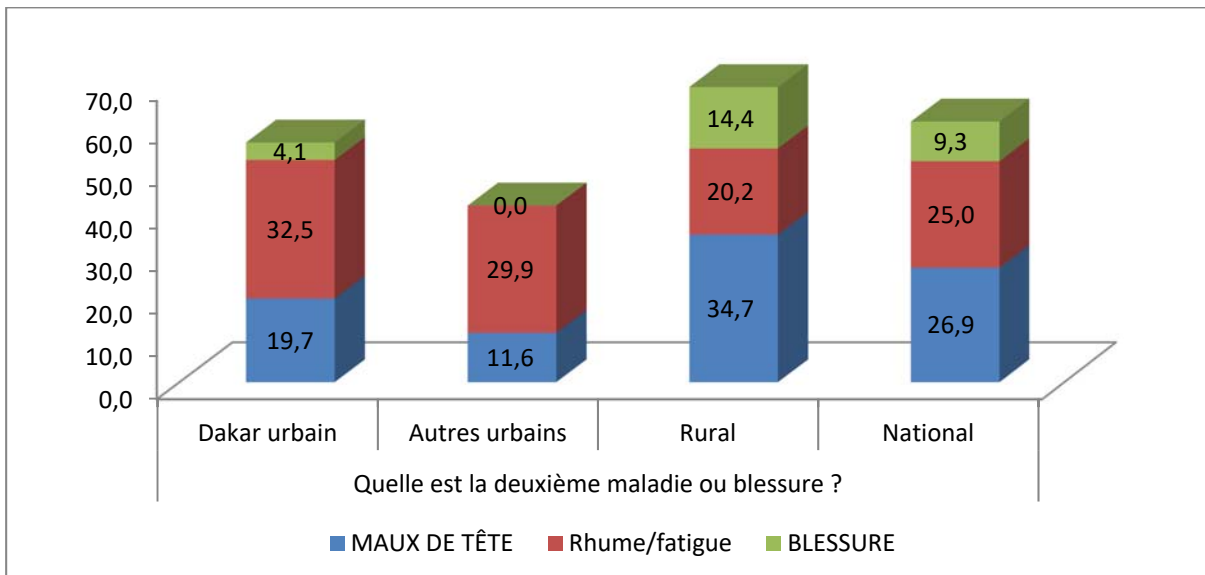


Source : ANSD.Enquête téléphonique Santé_L2S, Décembre 2016–janvier 2017

b) La deuxième maladie la plus fréquente

Souffrir de **maux tête** est la deuxième maladie la plus fréquente. En effet, parmi les personnes déclarant être atteintes d'une maladie ou d'une blessure, 26,9% évoquent les **maux de tête** comme la deuxième maladie la plus fréquente. Un quart des Sénégalais (25,0%) disent avoir souffert de **rhume ou de fatigue** et presque un sur dix (9,3%) d'une **blessure** au cours du dernier mois précédent l'enquête.

Graphique2:Les deuxième maladies ou blessures au niveau national et leur proportion selon le milieu de résidence



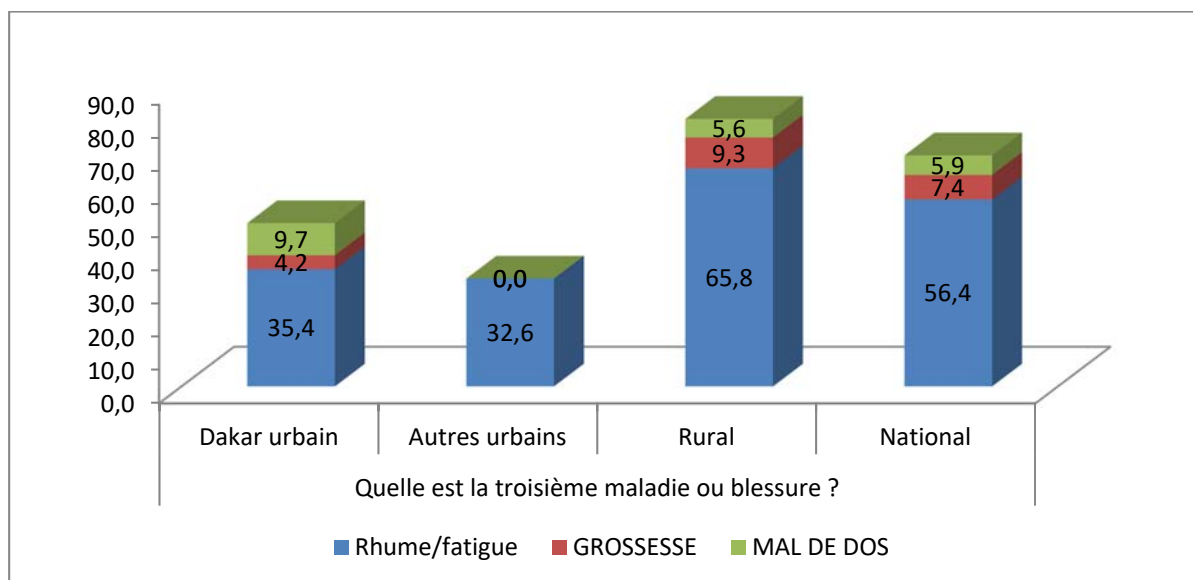
Source : ANSD.Enquête téléphonique Santé_L2S, Décembre 2016 –janvier 2017

c) La troisième maladie la plus fréquente

Parmi les personnes ayant déclaré être malades au cours des quatre semaines précédant l'enquête, 56,4% ont cité le rhume ou la fatigue comme la troisième

maladie la plus fréquente, 7,4% (les femmes) des maladies liées à la grossesse et 5,9% de mal de dos.

Graphique3: Les troisièmes maladies ou blessures au niveau national et leur proportion selon le milieu de résidence

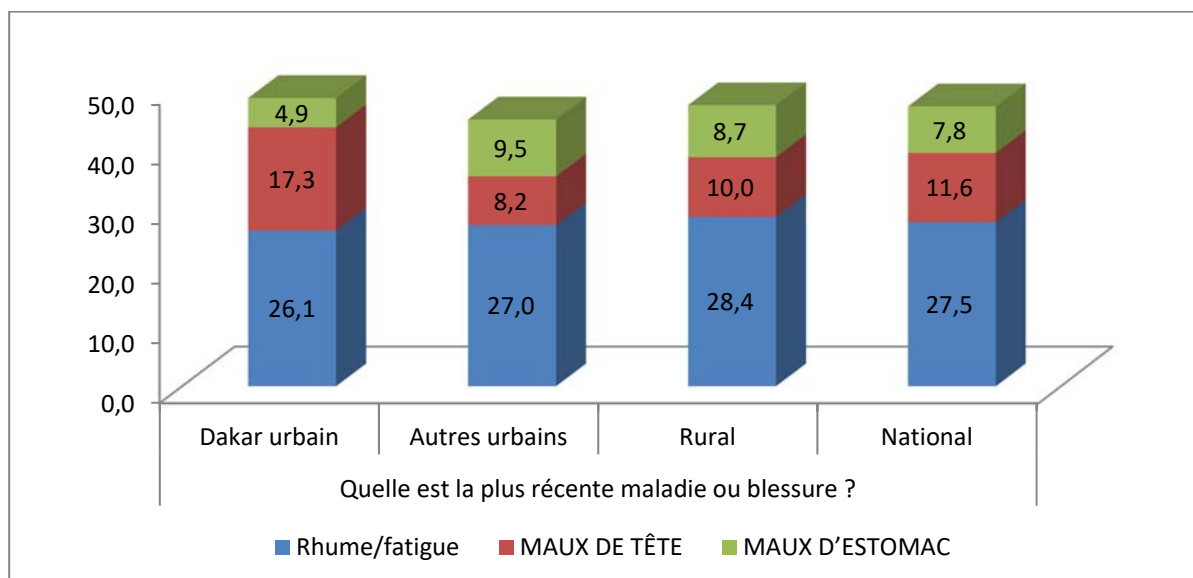


Source : ANSD. Enquête téléphonique Santé_L2S, Décembre 2016 –janvier 2017

2. La maladie la plus récente

Le rhume ou la fatigue occupe la première place des trois maladies les plus récentes ayant affecté les personnes qui se sont déclarées malades. En effet, 27,5% parmi les Sénégalais indiquant avoir été malades, ont déclaré avoir souffert de rhume ou de la fatigue contre 11,6% de maux de tête et 7,8% de maux d’estomac.

Figure 4: Les maladies ou blessures les plus récentes au niveau national et leur proportion selon le milieu de résidence



B. Typologie des services de consultations lors d'une maladie ou blessure

En moyenne, 55,8 % des Sénégalais ayant souffert de maladie ou de blessure au cours du dernier mois précédant l'enquête ont fait recours aux services d'une structure de santé publique ou privée (un établissement de santé public (41,4%), centre de santé privé/ONG (3,4%) et une pharmacie (11,0%)) pour se soigner. Quel que soit le milieu de résidence considéré, les établissements publics de santé constituent les lieux de soins les plus fréquentés par les populations. La proportion des usagers est toutefois plus forte en milieu rural (47,1%) et dans les autres milieux urbains (41,3%).

L'automédication concerne près de 2 Sénégalais sur 10. Elle est, toutefois, bien plus pratiquée dans les zones urbaines (22,4% dans les autres milieux urbains et 21,6% à Dakar).

A l'image de l'automédication, la pharmacie est plus fréquentée par les citadins, en particulier ceux de l'agglomération dakaroise (15,4%).

Par ailleurs, une part non négligeable de la population ne fait rien pour se soigner, en particulier à Dakar (15,2%) et dans les zones rurales (14,9%).

Tableau 1: Répartition des types de consultations selon le milieu de résidence

Qu'avez-vous fait pour soulager la maladie/blessure?	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
J'ai consulté un établissement de santé public	30,8	41,3	47,1	41,4
Rien (aucune consultation)	15,2	11,4	14,9	14,2
Je suis allé (e) dans une pharmacie	15,4	12,5	8,0	11,0
J'ai utilisé des remèdes que je connais	6,2	12,3	10,3	9,6
J'ai consulté un guérisseur traditionnel	1,9	4,3	8,3	5,7
J'ai utilisé les médicaments présents au domicile	9,5	6,5	2,8	5,5
J'ai consulté un centre de santé privé/ONG	5,8	3,8	1,9	3,4
J'ai utilisé des médicaments donnés par un ami, un parent ou un voisin	5,9	3,6	1,8	3,3
Autre	6,5	1,7	1,3	2,8
Je suis allé (e) dans une épicerie locale pour trouver des médicaments	1,8	0,7	2,6	1,9
J'ai consulté une église/mission	0,8	1,1	0,8	0,9
J'ai consulté un guérisseur spirituel	0,3	0,8	0,3	0,4
Total	100	100	100	100

Total automédication	21,6	22,4	14,9	18,4
----------------------	------	------	------	------

Source : ANSD. Enquête téléphonique Santé_L2S, Décembre 2016 –janvier 2017

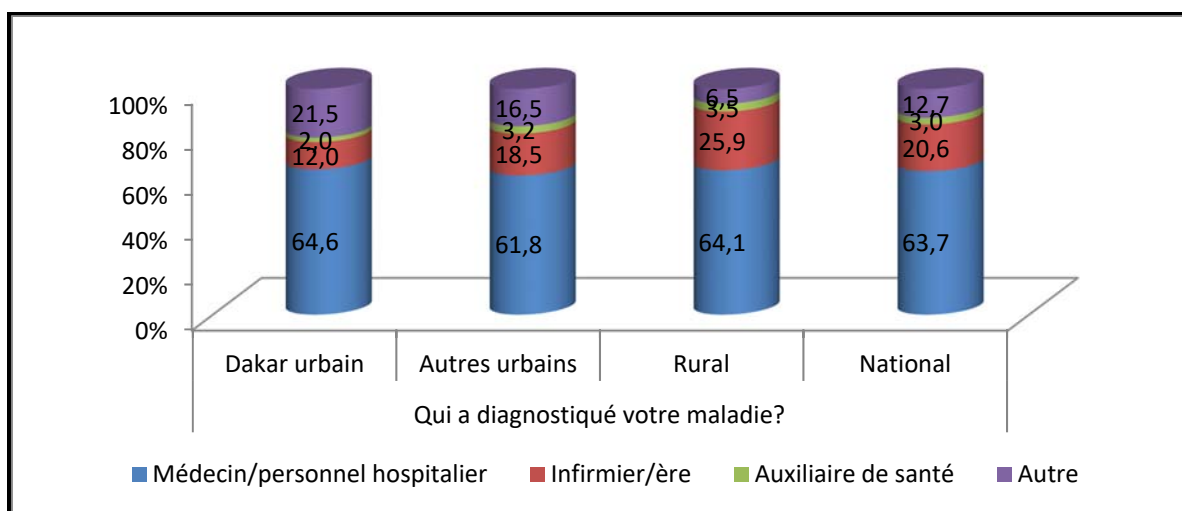
C. Typologie du personnel soignant lors d'une maladie ou blessure

L'enquête « A l'écoute du Sénégal » s'est intéressée au personnel ayant diagnostiqué les maladies dont les Sénégalais ont déclaré avoir souffert.

Au niveau national, parmi les Sénégalais ayant été malades au cours du dernier mois précédant l'enquête, 87,3% ont déclaré que leur maladie avait été diagnostiquée par un personnel de la santé, soit 63,7% par un médecin ou un personnel hospitalier, 20,6% par un infirmier/ière et 3,0% par un(e) auxiliaire de santé.

Si la proportion de personnes ayant consulté un médecin ou personnel hospitalier est comparable d'un milieu à un autre, ce n'est pas le cas de la consultation par un(e) infirmier/ière. En effet, Dakar urbain (12,0%) se démarque par la proportion la plus faible de personnes dont la maladie a été diagnostiquée par un(e) infirmier/ère. En milieu rural, un peu plus du quart de la population est concernée.

Graphique5:Typologie du personnel soignant selon le milieu de résidence



Source : ANSD. Enquête téléphonique Santé_L2S, Décembre 2016 –janvier 2017

II. Niveau de satisfaction, types de dépenses et raisons de non recours aux services de santé

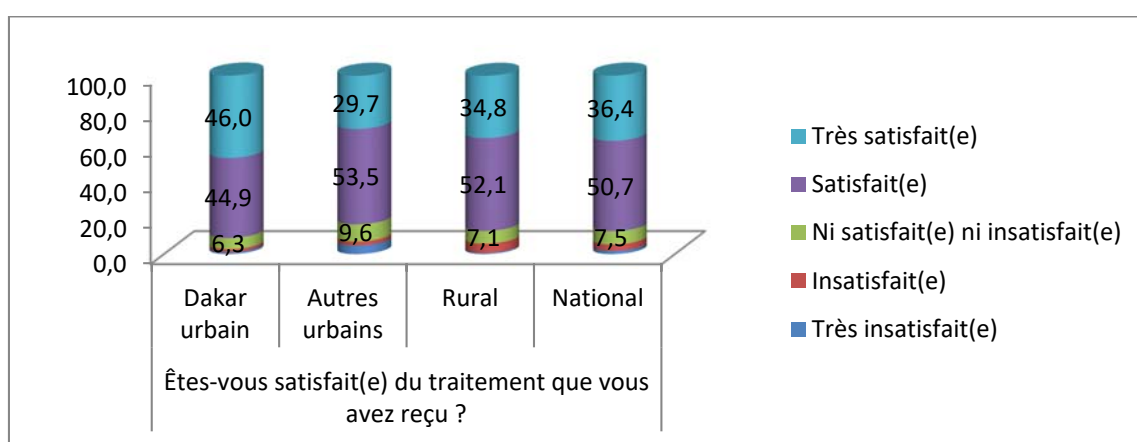
Cette section cherche à évaluer la qualité des services de santé via l'appréciation par les patients des soins reçus. Elle présente également les types de dépenses auxquelles ces derniers ont fait face pour le traitement de leur maladie ou blessure. Et pour ceux qui n'ont pas eu recours aux services de santé, les principales raisons ont été identifiées.

A. Niveau de satisfaction des services de santé

La satisfaction des usagers est souvent intégrée dans la liste des priorités des services de santé et particulièrement du service public. La mesure de ce niveau de satisfaction a porté ici sur le traitement qu'ont reçu les usagers de ces services de santé lors d'une visite suite à une maladie/blessure.

Dans l'ensemble, les patients se réjouissent du traitement reçu. En effet, 87,1% des malades ayant eu recours aux services de santé sont au moins satisfaits de la qualité des soins reçus. Cette proportion est de 86,8% en milieu rural, 83,2% dans les autres villes urbaines et 90,9% dans Dakar urbain.

Graphique6:Niveau de satisfaction sur le traitement reçu selon le milieu de résidence



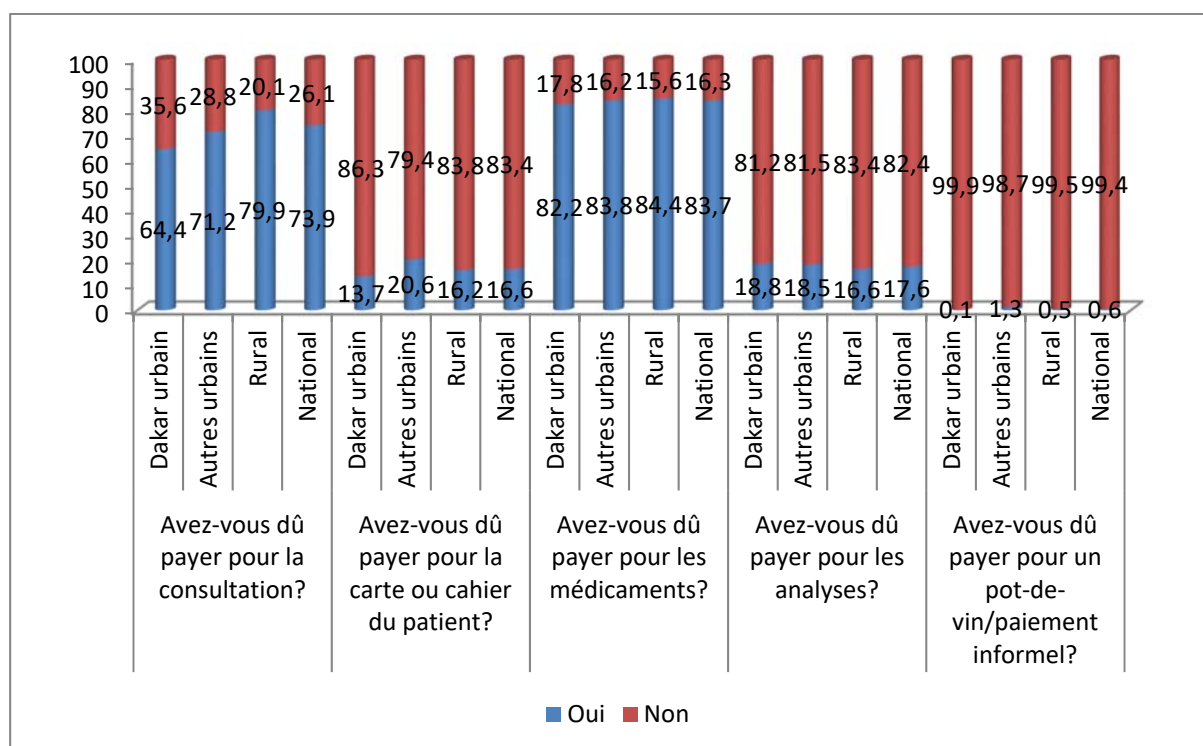
Source : ANSD. Enquête téléphonique Santé_L2S, Décembre 2016 –janvier 2017

B. Types de dépenses

Du Graphique 7, il ressort globalement, indépendamment du milieu de résidence, que les Sénégalais qui se rendent dans les structures de santé font face principalement à deux types de dépenses: les dépenses de consultation (73,9 %) et celles pour les médicaments (83,7 %).

Les pots de vin ou les paiements informels sont quasi inexistantes au niveau des structures de santé. En effet, seulement 0,6% des patients disent avoir payé un pot de vin ou effectué un paiement informel.

Graphique7:Types de dépenses selon le milieu de résidence (%)



Source : ANSD. Enquête téléphonique Santé_L2S, Décembre 2016 –janvier 2018

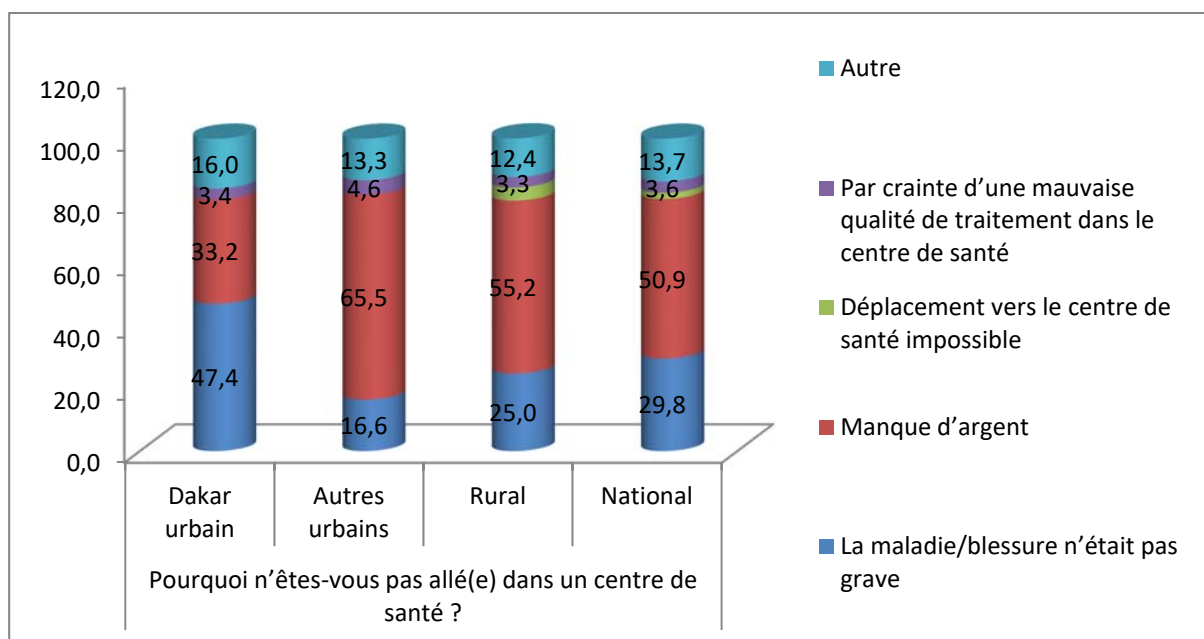
C. Raisons de non fréquentation des structures de santé

Les raisons de non fréquentation des structures de santé pour apaiser ou guérir une maladie/blessure sont multiples selon les usagers et varient peu d'un milieu de résidence à un autre.

Il ressort globalement du Graphique 8, indépendamment du milieu de résidence, que les Sénégalais ne se rendent pas dans les structures de santé pour deux raisons principales : le manque d'argent (50,9 %) et, dans une moindre proportion, la non gravité de la maladie ou blessure (29,8 %).

Le manque d'argent est plus évoqué dans les autres villes (65,5%) et en milieu rural (55,2%) alors que la non gravité de la maladie ou blessure est plus citée à Dakar (47,4%). Nous notons également que les ruraux (4,2%) sont les seuls à évoquer l'impossibilité de se déplacer vers l'établissement de santé pour se soigner en cas de maladie ou blessure.

Graphique8: Raisons empêchant d'aller dans un centre de santé selon le milieu de résidence (%)



Source : ANSD. Enquête téléphonique Santé_L2S, Décembre 2016 –janvier 2018

III. Prévention contre le paludisme

La prévention du paludisme repose sur deux types de mesure : un ensemble de précautions visant à limiter les risques de piqûre des moustiques transmetteurs du parasite (*Plasmodium*) responsable du paludisme, et la chimio-prophylaxie palustre.

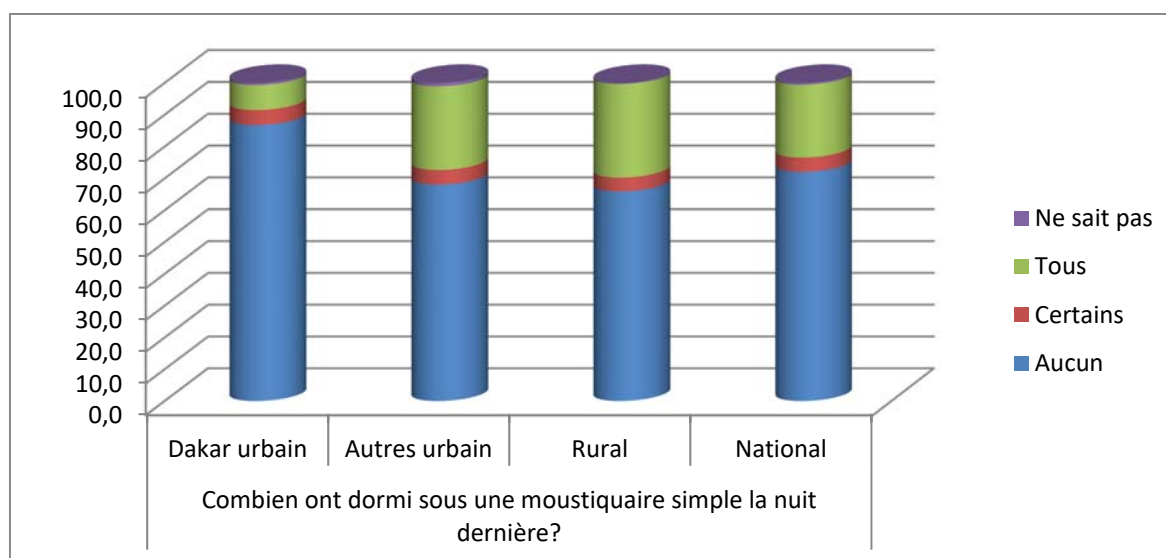
La première mesure préventive est très répandue au Sénégal, notamment avec les campagnes de sensibilisation pré-hivernale, et est celle étudiée dans cette section.

A. Utilisation de moustiquaire simple ou imprégnée d'insecticide

Utilisation de moustiquaire simple

Moins du quart (22,8%) des ménages, au niveau national, ont assuré que tous les membres de leur ménage ont dormi sous une moustiquaire simple la nuit précédant la visite de l'agent enquêteur. Cette proportion est plus importante en milieu rural (29,4%) et dans les autres villes urbaines (26,3%) qu'à Dakar urbain (7,9%).

Graphique9:Utilisation de moustiquaire simple

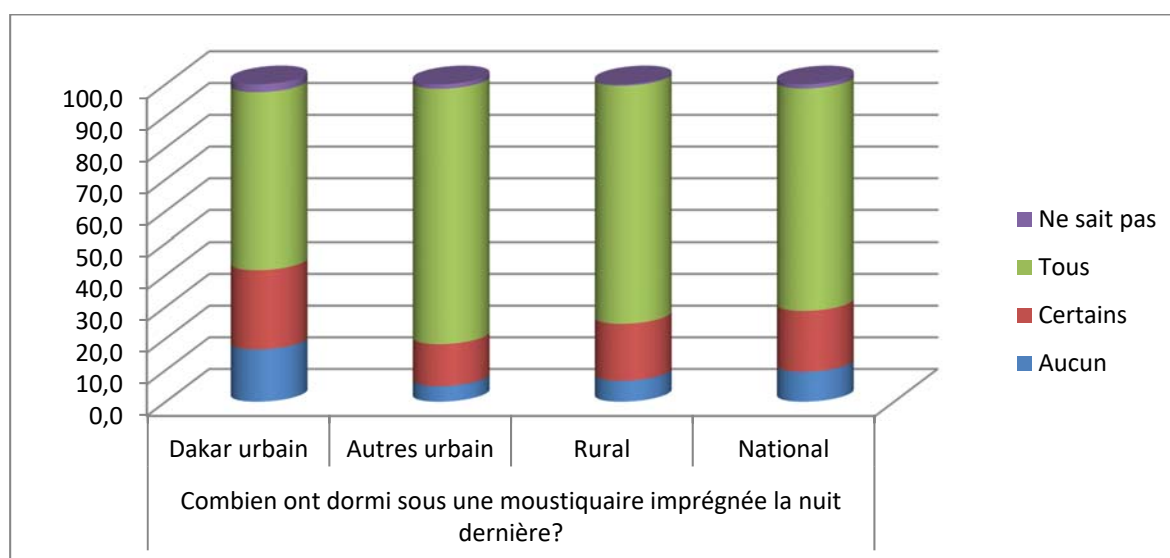


Source : ANSD. Enquête téléphonique Santé_L2S, Décembre 2016 –janvier 2018

Utilisation de moustiquaire imprégnée d'insecticides

70% des personnes contactées soutiennent que tous les membres de leur ménage ont dormi sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) durant la période de référence. Cette proportion est plus importante dans les autres milieux urbains (80,3%) et en milieu rural (74,9%).

Graphique10 :Utilisation de moustiquaire imprégnée d'insecticide



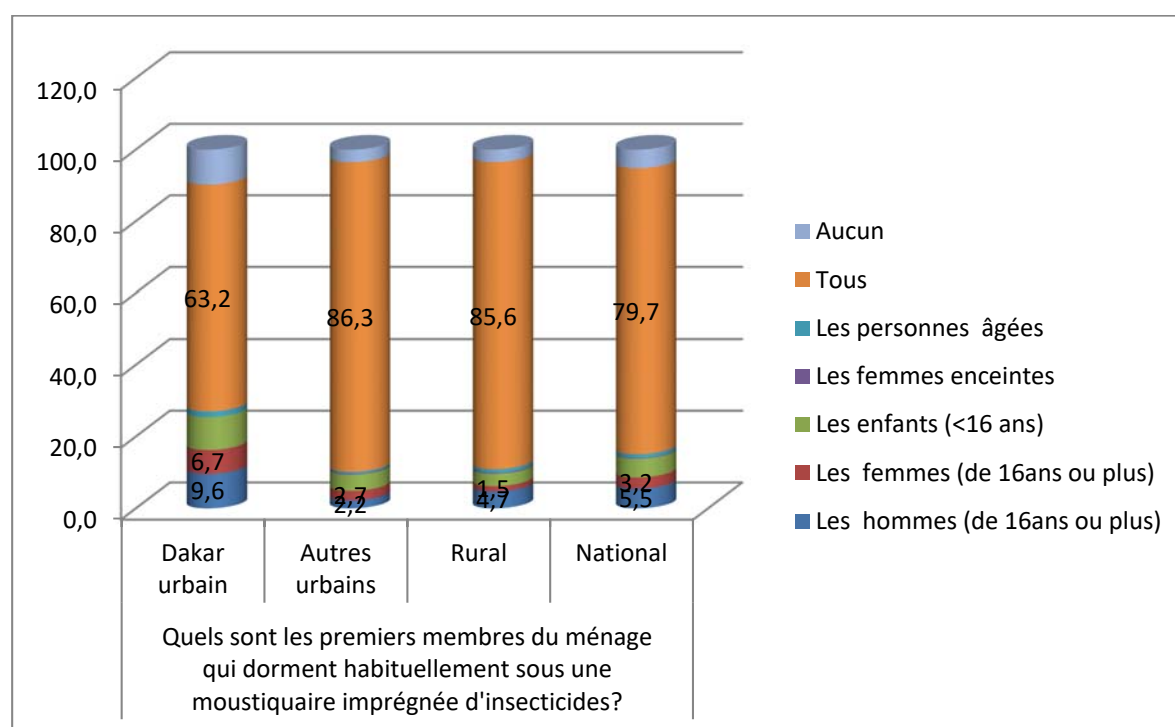
Source : ANSD. Enquête téléphonique Santé_L2S, Décembre 2016 –janvier 2018

B. Utilisation habituelle de moustiquaire imprégnée d'insecticide

➤ Les premiers utilisateurs de la MII

Globalement, pour 8 personnes sur 10 interrogées, soutiennent que tous les membres de leur ménage sans distinction, utilisent habituellement la MII. L'utilisation habituelle de la MII est plus notée en milieu rural et dans les autres villes urbaines où près de 9 personnes sur 10 soutiennent que tous les membres de leur ménage l'utilisent habituellement.

Graphique11: Premiers membres du ménage dormant habituellement sous une MII

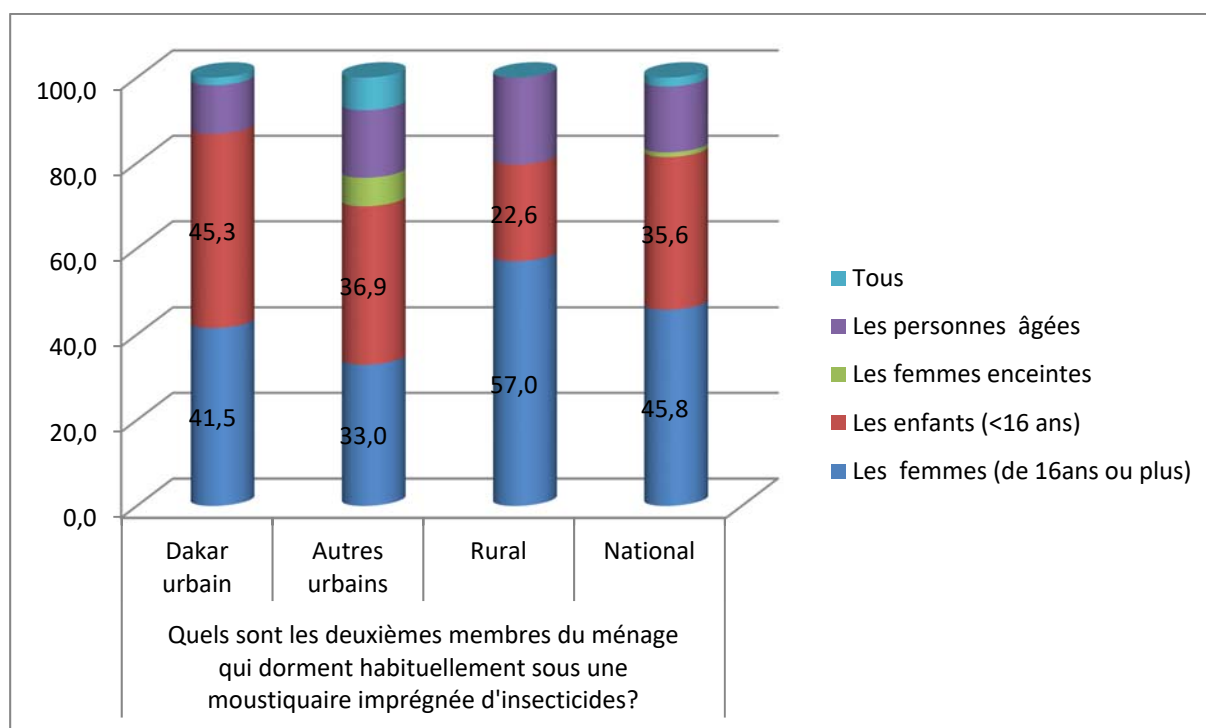


Source : ANSD. Enquête téléphonique Santé_L2S, Décembre 2016 –janvier 2018

➤ Les deuxièmes utilisateurs de la MII

Dans les autres ménages (ceux où tout le monde dort sous une MII ou pas), les enfants de moins de 16 ans sont les premiers utilisateurs de la MII tandis que, pour 45,8% d'entre eux, les femmes de 16 ans ou plus en sont les seconds utilisateurs. Cette proportion est plus importante en milieu rural (57,0%).

Graphique12 : Deuxièmes membres du ménage dormant habituellement sous une MII



CONCLUSION

La problématique de la santé se pose souvent avec acuité dans les pays en développement. Au Sénégal, beaucoup d'efforts ont été faits pour un accès gratuit ou à moindre coût à des soins médicaux de qualité, notamment la Couverture Maladie universelle (CMU) des enfants de moins de 5 ans et des personnes âgées.

Le rhume ou la fatigue occupe la première place parmi les trois maladies les plus fréquentes. Parmi les Sénégalais récemment atteints d'une maladie, 27,5% ont déclaré avoir souffert de rhume ou de la fatigue contre 11,6% de maux de tête et 7,8% de maux d'estomac.

Globalement, les Sénégalais font très souvent recours aux services de santé publics ou privés pour se faire soigner en cas de maladie ou blessure (55,8%), et restent au moins satisfaits du traitement reçu, selon leur déclaration (87,1%). On note également, pour la plupart du temps, que ces usagers sont pris en charge par un personnel médical qualifié lors de leur visite dans les structures sanitaires (87,3%).

Enfin, certains malades hésitent à fréquenter les structures de santé publiques ou privées, par défaut d'argent entre autres, même si certains soins restent gratuits. Les guérisseurs traditionnels ou spirituels sont toujours consultés par les malades mais la proportion reste relativement faible (6,1%).